

# Saint-Crépin

# 2025

Bulletin  
Municipal



Saint Crépin Liaison - Rédaction et administration : Mairie de Saint-Crépin

Directeur de la publication : Jean-Louis QUEYRAS, Maire - Tirage de ce numéro : 550 exemplaires - Imprimerie : Doc Innov – Briançon

# Le mot du maire



Malgré un contexte difficile, il est essentiel de rester positif.

Cherchant à répondre aux besoins de toute la population, les projets communaux s'organisent autour de :

- L'accueil des tout-petits,
- La construction d'un nouveau restaurant scolaire,
- L'aménagement de lotissements destinés à la résidence principale,
- L'aménagement des villages,
- L'installation d'équipements sportifs,
- La construction d'une résidence intergénérationnelle.

Avec ces projets, nous espérons renforcer la cohésion et la solidarité dans notre village.

Je vous souhaite un bel été à tous.

**Le Maire,  
Jean-Louis QUEYRAS**

Le mot du Maire	2	La vie dans la commune	20
Les finances communales	3 - 5	La vie de l'école	21 - 22
Les réalisations terminées	6 - 10	Le périscolaire	23 - 24
Les projets avancent	11 - 12	Les associations	25 - 28
Les réalisations à venir	13 - 14	La médiathèque	29 - 32
Les projets	15 - 16	Les grands rendez-vous	33
L'eau potable et l'aspersion	17	L'état civil	34
Les informations municipales	18 - 19	Les informations municipales	35 - 36

## Mairie Saint-Crépin

60, rue du Tour de Ville - 05600 Saint-Crépin

Ouverture au public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi, de 8h30 à 12h Fermé le Mercredi.

04 92 45 02 71 - mairie@saintcrepin.com - <https://www.saintcrepin.com>

**Inscrivez-vous à la newsletter sur notre site internet pour recevoir les actualités !**  
<https://www.saintcrepin.com>

# Les finances communales

## Comprendre le budget de la commune de Saint-Crépin

La gestion financière de notre commune est un sujet essentiel qui impacte directement la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Chaque année, le Conseil Municipal de Saint-Crépin établit et gère un budget détaillé pour assurer le bon fonctionnement de nos services publics et le développement de projets importants.

### UN BUDGET À PLUSIEURS FACETTES

Contrairement au budget d'un foyer, celui des communes est composé de plusieurs entités distinctes pour une gestion plus claire et efficace. Pour Saint-Crépin, il s'agit :

- **Du Budget Principal** : c'est le cœur des finances communales, couvrant la majorité des dépenses et recettes générales de la commune.
- **De trois Budgets Annexes** : ils sont dédiés à des activités spécifiques et autonomes :
  - ◇ **Le Budget du Camping** : même s'il est géré sous Délégation de Service Public, le camping municipal doit avoir un budget annexe.
  - ◇ **Le Budget de l'Eau** : pour les services liés à l'approvisionnement et à la distribution de l'eau.
  - ◇ **Le Budget de la Microcentrale** : pour l'activité de production d'énergie à la microcentrale des Guions.

### COMMENT LE BUDGET EST-IL ÉTABLI ET SUIVI ?

Chaque année, le processus budgétaire se déroule en deux grandes étapes :

#### 1 Le Budget Primitif : la feuille de route annuelle

Avant le 15 avril, le Conseil Municipal vote le budget primitif. Il s'agit d'une prévision détaillée des recettes que la commune espère percevoir (impôts locaux, subventions, etc.) et des dépenses qu'elle prévoit d'engager pour l'année à venir. C'est en quelque sorte la planification financière de l'année.

#### 2 Le Compte Administratif : le Bilan de fin d'année

Une fois l'année écoulée, généralement au premier semestre de l'année suivante, le Conseil Municipal approuve le compte administratif. Ce document est le bilan précis qui compare les prévisions du budget primitif avec les dépenses et les recettes réellement réalisées. Il inclut également les « restes à réaliser », c'est-à-dire les dépenses déjà engagées mais qui se poursuivront l'année suivante.

### LES DEUX PILIERS DU BUDGET : FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Que ce soit au budget primitif ou au compte administratif, les dépenses et les recettes sont réparties en deux grandes catégories :

#### • Le Fonctionnement : gérer le quotidien

Cette partie couvre toutes les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services de la commune. On y retrouve les charges à caractère général (électricité, fournitures), les salaires du personnel municipal, les frais de gestion, les charges financières, et parfois des charges exceptionnelles ou des dotations aux provisions. En somme, c'est ce qui permet à la commune de « tourner » au jour le jour.

#### • L'Investissement : préparer l'avenir

C'est la partie du budget dédiée aux dépenses importantes et structurantes. Il s'agit des projets à long terme qui améliorent le cadre de vie des habitants : construction de nouvelles infrastructures, rénovation des bâtiments publics, acquisition de matériel d'envergure, etc. Ces investissements sont cruciaux pour le développement, l'attractivité de notre commune et le bien-être des Saint-Crépinois.

# Les finances communales

Les résultats de l'année 2024

## Les Résultats Financiers de l'année 2024 : une bonne santé financière

Le **Compte Administratif 2024** de la commune de Saint-Crépin révèle **des résultats financiers positifs** pour l'ensemble des budgets. Le **résultat de clôture annuel** est le cumul des recettes et dépenses (fonctionnement et investissement) de chaque budget.

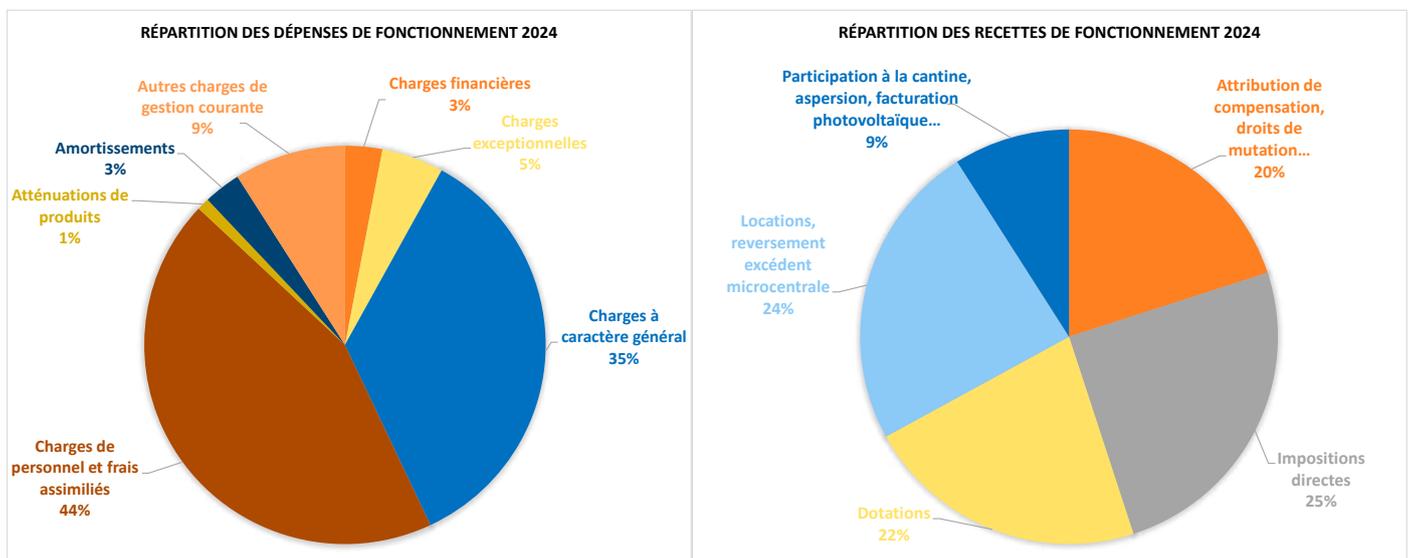
Voici les résultats observés pour 2024 :

- **Budget Principal** : 736 743,83 €
- **Budget Eau** : 17 173,93 €
- **Budget Camping** : 39 145,72 €
- **Budget Microcentrale des Guions** : 278 895,97 €

Ces chiffres témoignent d'une gestion rigoureuse et d'une situation financière saine pour notre commune.

### FOCUS SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2024 DÉPENSES, RECETTES ET CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Pour le Budget Principal, le détail des dépenses et recettes réelles pour l'année 2024 met en évidence une gestion financière équilibrée.



Le **solde entre les dépenses et les recettes réelles** révèle un **excédent de 509 165,41 €**, illustrant la **capacité d'autofinancement de la commune**. Cela signifie concrètement que la commune a généré bien plus de recettes de fonctionnement (1 478 426,73 €) qu'elle n'a eu de dépenses (969 261,32 €), dégageant ainsi une marge significative. Cet excédent, supérieur à la moitié des dépenses réelles annuelles, sera réinvesti pour financer les futurs projets de la commune.

**C'est aussi un indicateur clé pour les banques lorsqu'elles évaluent la capacité de désendettement d'une collectivité.** On calcule le nombre d'années qu'il faudrait à la commune, compte tenu de sa capacité d'autofinancement, pour rembourser la totalité du capital restant dû. **Fin 2024, ce nombre d'années avoisine les 5 ans, ce qui est considéré comme un bon classement théorique.**

# Les finances communales

Les perspectives pour 2025

## PRÉPARER L'AVENIR - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Lors de la séance du 31 mars 2025, le Conseil Municipal a voté les budgets primitifs suivants, équilibrés en recettes et en dépenses :

### Le budget principal

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
2 506 588,14€	2 506 588,14€	2 196 480,78€	2 196 480,78€

### Le budget eau

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
283 831,69€	283 831,69€	117 557,52€	117 557,52€

### Le budget camping

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
115 177,24€	115 177,24€	74 320,81€	74 320,81€

### Le budget microcentrale

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
391 487,66€	391 487,66€	601 999,44€	601 999,44€

## La fiscalité locale 2025

Pour 2025, la municipalité a fait le choix de maintenir les **taux d'imposition sur le foncier bâti et non-bâti**, comme les années précédentes.

Cependant, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une **majoration sur le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires** et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Cette mesure vise à mieux répartir le coût des infrastructures publiques, souvent dimensionnées pour répondre aux besoins accrus durant les périodes touristiques, principalement générés par les résidences secondaires.

## Subventions aux associations

Lors de sa séance du **31 mars 2025**, le Conseil Municipal a voté une enveloppe globale de **9 660 €** destinée aux associations.

Dans le détail :

- **4 200 €** sont alloués pour le **voyage scolaire du cycle 3**.
- Les **clubs sportifs** recevront une subvention de **50 € par enfant** résidant à Saint-Crépin et fréquentant leur club.
- Les **autres associations** bénéficieront de subventions calculées en fonction de leur **intérêt local** et des **actions** qu'elles proposent.

Les dossiers de demande de subvention sont disponibles à partir de novembre 2025 sur le site <https://www.saintcrepin.com> et doivent y être déposés avant le 03 mars 2026.

Aucun dossier ne sera pris en compte après cette date.

# Les réalisations terminées

## Tour de ville deuxième tranche de travaux



Vanne de secteur avant réfection

La deuxième phase des travaux du Tour de Ville a débuté au printemps 2025 et devrait se terminer à l'automne de la même année. Cette phase concerne la deuxième partie du Tour de Ville.

Le coût estimatif de cette deuxième tranche est de 250 000 € HT.

Nous attendons des subventions couvrant jusqu'à 80 % de ce montant, provenant de divers partenaires : le Département (pour l'eau potable et l'attractivité du territoire), l'Agence de l'Eau, l'État (via la DETR), et la Région.

## Extension du réseau de mobilité douce

Nous avons récemment achevé les travaux d'extension du circuit de mobilité douce le long de la RD 138, dans la continuité de l'aménagement déjà réalisé dans la montée de la Rase.

L'élargissement de la voirie a permis de la séparer de la chaussée par des glissières de sécurité. Cette voie douce est bordée de végétation, offrant ainsi un cadre agréable et sécurisé pour se promener ou se déplacer à vélo.

Ce projet a été mené en collaboration avec le Département des Hautes-Alpes, qui a validé la réalisation des travaux sous forme de fonds de concours et de maîtrise d'œuvre déléguée.

Le montant total des travaux s'élève à 280 000 € HT. Des subventions et une participation du Département sont attendues à hauteur de 179 000 €, notamment au titre de la mobilité, des amendes de police et des fonds de concours.



# Les réalisations terminées

## Le renforcement du réseau électrique

En parallèle de l'installation d'un nouveau poste de transformation en haut de l'Enclos, visant à sécuriser l'alimentation électrique du Rocher, des travaux d'envergure ont été réalisés : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, et création d'un réseau d'eaux pluviales.

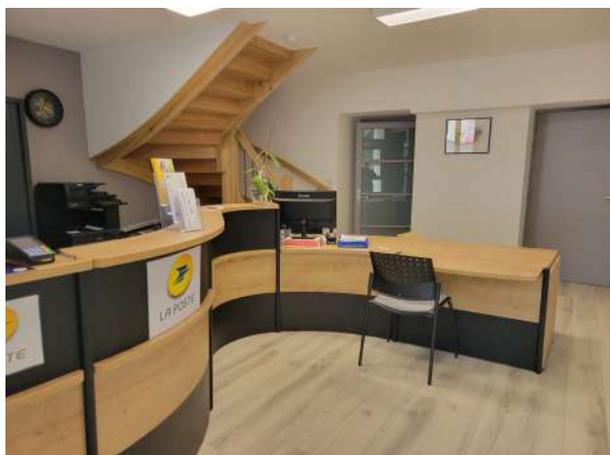
Bientôt, l'ancienne "araignée" de fils électriques située au niveau de l'ancienne poste, ne sera plus qu'un lointain souvenir, améliorant ainsi l'esthétique et la sécurité de notre environnement.

- Montant des travaux d'enfouissement électrique et communication = 116.500 € HT, dont la moitié est financée par
- Territoire d'Énergie des Hautes-Alpes Syme05.

Les travaux relatifs au nouveau poste transfo sont intégralement pris en charge par le Syme05. Les travaux de réseau pluvial, estimés à 20.000 € HT, sont payés en totalité par la commune.



## L'accueil de la mairie et le local à archives



### L'accueil de la mairie

L'accueil de la mairie de Saint-Crépin a été réaménagé pour améliorer la réception du public et l'organisation des archives.

Dans la continuité de l'aménagement de nouveaux bureaux à l'étage, l'espace d'accueil a été repensé pour être plus clair, fonctionnel et agréable. Virginie, Cécile, Estelle, Nadège contribuent à l'ambiance conviviale qui y règne.

L'agence postale bénéficie elle aussi de cette rénovation, puisqu'elle est désormais intégrée à ce nouvel espace.

Le coût total de ces travaux s'élève à 13 000 € HT, avec un financement de 15% assuré par la Région.



### L'archivage

En parallèle, un important travail d'archivage a été réalisé pour mieux organiser les documents de la mairie. Confiée au Centre de Gestion, cette mission a permis à un archiviste de trier, classer, inventorier et ranger les archives. Elles sont désormais plus accessibles et conforme aux obligations légales de conservation.

# Les réalisations terminées

## Les améliorations du camping de l'Ile

### Un ancien court de tennis renaturé

Plutôt que de réhabiliter l'ancien court de tennis, jugé trop onéreux, il a été décidé de le renaturer. L'emplacement a été décapé, l'ancien bitume retiré, et la zone a été réensemencée, offrant désormais un espace naturel supplémentaire aux campeurs. Cette opération a été menée en collaboration avec Mathieu, le gérant du camping. Coût total 2 800 € HT.

### Sécurité et replantations

Comme chaque année, une campagne d'élagage et d'abattage d'arbres a été menée pour la sécurité des lieux, avec la participation active de Thierry, Annick, Bernard du Service Technique. Deux arbres menaçants ont été abattus, et pour chacun d'eux, la nature est replantée !

Ceux ne sont pas moins de 24 nouveaux arbres feuillus qui ont été plantés, enrichissant ainsi le patrimoine naturel du site. Le coût de cette opération s'élève à 12 500 € HT.



### Un bloc sanitaire qui entre dans le 21ème siècle !

Le bloc sanitaire de l'accueil du camping a été entièrement rénové au printemps 2025. C'était un chantier très attendu, cet équipement ayant plus de 50 ans. Mathieu, le gérant du camping, a assuré la démolition et la pose. Le camping offre maintenant des installations modernes, confortables et adaptées à tous les usagers.

Coût de cette rénovation majeure 70 000 € HT.



Tous ces investissements, qui complètent les travaux réalisés par les gérants du camping, sont financés par la redevance annuelle versée par le délégataire. La commune a choisi de réinvestir la totalité de cette redevance (environ 35 000 € annuellement) pour améliorer et valoriser le patrimoine touristique de Saint-Crépin.

## Le plan d'adressage

### Pensez à poser votre numéro !

Au printemps 2025, les services techniques ont posé les nouvelles plaques de rue dans la commune.

- Les propriétaires doivent maintenant installer leur plaque de numéro.
- Si ce n'est pas encore fait, elle est à retirer à l'accueil de la mairie, avec une procuration en cas de retrait par un tiers.

Opération montant total 15 000 € HT, financée à 70 % par la Région.



# Les réalisations terminées

## Le terrain multisports : un succès immédiat

Le nouveau terrain multisports, situé sur la plateforme à gauche de l'entrée du camping de l'Île, est désormais en libre accès pour tous.

Cet équipement polyvalent permet de pratiquer diverses activités, seul ou en équipe, comme le football, le floor-ball, le volleyball, le basketball, et même l'athlétisme sur ses couloirs extérieurs.

Très attendu, ce terrain a connu un grand succès dès son installation, et ce, avant même l'application de la résine colorée !

- Le coût total de cet équipement s'élève à 139 000 € HT. Il a été financé grâce à des subventions significatives : 30% par le Département et 40% par l'État (via la DETR - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).



Le secteur des loisirs de Saint-Crépin va encore s'enrichir !

Au programme : **la rénovation des jeux pour enfants**, la création d'un pump-track (piste pour vélos, trottinettes, etc.) et l'aménagement de coins pique-nique.

## La salle polyvalente

### La salle polyvalente poursuit sa remise en beauté avec une fresque murale



Une magnifique fresque murale a été créée, reproduisant une superbe photo du "Mont-Pelvoux à la Meije" prise par Vertical Flow.

Ce nouvel aménagement a été pensé pour rendre cet espace, véritable lieu de partage, encore plus accueillant et agréable pour tous et donner une identité propre à cette salle.

Coût total de cette opération d'embellissement : 5 000 € TTC.

Nous comptons sur la vigilance et la bienveillance de chacun pour maintenir la salle propre et en excellent état, car n'oublions pas : cet espace appartient à notre communauté et doit être utilisé dans le respect de tous.

# Les réalisations terminées

## La rénovation d'appartements

### Un engagement pour nos locataires

Dans le cadre de l'amélioration énergétique de nos bâtiments, la commune a entrepris la rénovation de plusieurs appartements (situés au-dessus de la Mairie, de la salle polyvalente et de l'ancienne Poste). **Ces travaux, réalisés sans subvention**, ont permis d'offrir rapidement un meilleur confort à nos locataires et de relouer certains logements sans délai.



#### **Installation de poêles à granulés**

Deux appartements situés dans le bâtiment de la Mairie ont été équipés de poêles à granulés.

Coût : 11 000 € HT.

#### **Rénovation complète de l'appartement au-dessus de la salle polyvalente**

Tout a été revu : plafonds, peinture, isolation, cuisine, installation d'un poêle à granulés, remplacement du chauffe-eau et de la baie vitrée. Ce logement de 150m<sup>2</sup> (100m<sup>2</sup> loi Carrez) accueille désormais une famille Saint-Crépinoise.

Coût : 55 000 € TTC.

## L'extension réseaux au Villaron



**Des travaux d'extension et de renforcement des réseaux** d'eau et d'assainissement ont été réalisés au Haut Villaron en collaboration avec la communauté de communes.

Un réseau de récupération des eaux pluviales a également été créé à cette occasion.

Montant total des travaux : 33 000 €.

## La Zone Artisanale

Depuis la loi « Nôtre », c'est la Communauté de Communes du Guillestrois Queyras qui gère tout ce qui concerne la zone artisanale.

Des travaux d'aménagement et de réfection de la voirie sont en projet.

Avant cela, nous avons **remis à niveau toutes les bouches à clés** et nous en avons profité pour **installer une nouvelle vanne de sectionnement** pour le réseau d'eau potable.

# Les projets avancent

## La résidence seniors et intergénérationnelle

**Le projet de résidence seniors et intergénérationnelle de Saint-Crépin avance !  
Le permis de construire devrait être déposé d'ici la fin de l'été 2025.**

L'architecte Alessandro Rovagna a été choisi parmi une vingtaine de candidatures pour être le maître d'œuvre.

La construction de la résidence se fera en deux phases.

La première tranche comprendra huit logements, et la seconde, de trois logements supplémentaires sera lancée en fonction des financements obtenus.



Ces logements seront des appartements de type T2 et T3, entièrement adaptés aux personnes âgées (sans médicalisation) et seront proposés uniquement à la location.

La priorité sera donnée aux seniors de Saint-Crépin et des villages voisins. Si des logements restent disponibles, ils pourront être loués à d'autres types de locataires, favorisant ainsi la mixité et l'intergénérationnel.

Ce projet intègre un local dédié aux professions médicales et paramédicales au sein même du bâtiment. Ce "cabinet nomade" sera accessible non seulement aux résidents de la future structure, mais aussi à l'ensemble des habitants de Saint-Crépin, améliorant ainsi l'accès aux soins de proximité.

La réalisation de ce projet dépend de l'obtention des financements et des subventions.

**Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître en Mairie.**

## Le parc photovoltaïque

### Le parc photovoltaïque sur la friche industrielle du Merdanel

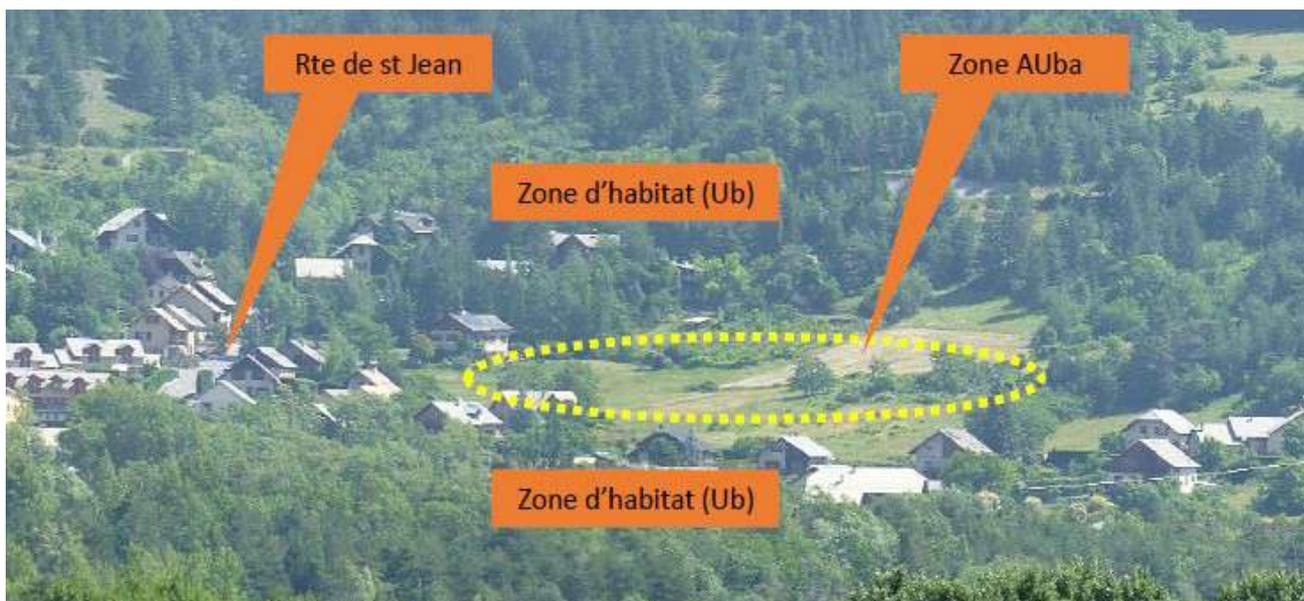
Le dossier avance, il est complexe administrativement, des études et autorisations intermédiaires doivent être obtenues pour passer à chaque étape suivante.

Notre objectif est toujours une mise en service en 2027.

# Les projets avancent

## L'aménagement la Cournette-Charamaille

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Crépin, approuvé en 2019, est le document qui organise le développement de la commune. Dans ce cadre, la zone "La Cournette-Charamaille", identifiée comme une zone À Urbaniser (AU) est prête à accueillir de nouvelles habitations grâce à des projets d'aménagement coordonnés.



**En collaboration avec les propriétaires des terrains concernés, deux lotissements distincts vont être aménagés.**

Le premier lotissement sera entièrement développé par un propriétaire privé. Même s'il a son propre accès, il a choisi de mener son projet en même temps que celui du second lotissement, permettant de partager les réseaux et de réaliser un bouclage de la voirie.

Le deuxième lotissement regroupera plusieurs propriétaires au sein d'une Association Foncière Urbaine de Projets (AFUP), une fois l'accord du Préfet obtenu, sous l'impulsion de la commune qui joue un rôle central dans ce projet. En effet, celle-ci possède environ un tiers des terrains concernés et sera responsable de la déserte des réseaux (eau, électricité, etc.) ainsi que l'aménagement de la voirie pour l'ensemble des lotissements.

Ces aménagements publics seront financés à presque 90 % par les lotisseurs via un Projet Urbain Partenarial (PUP). Les autorisations pour la création de l'AFUP sont prévues pour la fin de l'année 2025, un permis d'aménager sera déposé juste après.

Cette opération, qui représente un défi administratif au regard de la complexité des procédures, devrait permettre de proposer une quinzaine de lots à la vente d'ici 5 à 10 ans. Ces terrains seront réservés à la résidence principale, assurant ainsi un développement équilibré de la population de Saint-Crépin tout en répondant à un besoin croissant de logements.

# Les réalisations à venir

## La rénovation de l'éclairage public

### Saint-Crépin s'apprête à moderniser son éclairage public !



Ce projet d'envergure, mené en collaboration avec le SIGDEP (Syndicat Intercommunal Guil Durance d'Éclairage Public), prévoit le remplacement de toutes les lampes existantes par des LED.

Cette rénovation inclura également l'installation d'un système de télégestion pour les coffrets et le repérage des câbles. Ce nouveau matériel offrira à la commune une gestion optimisée de son éclairage, avec la possibilité d'éteindre individuellement des candélabres ou de diminuer leur intensité lumineuse à certaines heures.

**Il est à noter que l'extinction nocturne totale n'est pas envisagée pour Saint-Crépin.**

Les travaux devraient débuter en 2026.

C'est un très gros investissement intercommunal puisque la totalité des travaux avoisine les 4 500 000 €. Pour Saint-Crépin, le coût après subventions (qui s'élèvent à 69%) représente environ 80 000 € HT.

## La rénovation des fontaines



Fontaine de la Bourgea



Fontaine du Villard

Les fontaines de la Bourgea et du Villard, éléments emblématiques de notre patrimoine vernaculaire, s'apprêtent à retrouver leur splendeur d'antan.

Endommagées par des rénovations en béton hasardeuses au début du XXe siècle, ces fontaines feront l'objet d'une restauration complète en pierre, à l'image des fontaines déjà présentes sur le Bourg.

Ce projet vise à préserver et valoriser notre héritage architectural.

Coût estimatif du projet : 80 000 € HT. Des subventions sont demandées au Département et à la Région.

## L'extension du cimetière



Le projet d'extension du cimetière va pouvoir être lancé !

Les propriétaires des terrains concernés ont en effet accepté de vendre leurs parcelles à l'amiable, levant ainsi le dernier obstacle.

Cette extension est devenue une nécessité face au faible nombre d'emplacements disponibles dans le cimetière du Bourg.

# Les réalisations à venir

## Les bancs de l'église



Un projet de rénovation des assises est en cours pour l'église.

L'église principale de Saint-Crépin accueillera de nouveaux bancs dans ses trois allées. Ces assises, conçues pour allier confort moderne et maniabilité, respecteront la morphologie des bancs actuels, garantissant une intégration harmonieuse.

- Les bancs actuels dont l'état le permet seront réutilisés et installés dans les églises de la Chapelle et du Villard. Cette démarche s'inscrit dans une logique de préservation du mobilier classé, assurant ainsi sa conservation optimale.

Le coût estimé de ce projet 40 000 € HT.

## Le beffroi de l'église

**Le beffroi de l'église est la charpente en bois qui soutient les 3 cloches, conçue pour absorber leurs vibrations.**



La plus grosse s'appelle **Crispina** pèse 903kg et date de 1888



La moyenne s'appelle **Theresia**, pèse 306kg et date de 1731



La plus petite s'appelle **Saint-Crépin** pèse 96kg et date de 1807



**L'extérieur de l'église ayant récemment retrouvé tout son éclat, une idée nous est venue : et si nous pouvions à nouveau entendre les cloches sonner « à la volée », comme autrefois ?**

- Pour répondre à cette question, nous avons fait appel à l'expertise de l'entreprise Bodet, spécialiste reconnu dans le domaine, afin de réaliser un audit complet du clocher.
- Le diagnostic a révélé certains défauts structurels au niveau du beffroi. Heureusement, des travaux de restauration permettront d'y remédier.
- Nous attendons désormais les devis pour engager les travaux nécessaires.

# Les projets

## Une nouvelle cantine



La cantine scolaire de Saint-Crépin, fréquentée en moyenne par 30 à 40 élèves quotidiennement – un chiffre pouvant atteindre 50 enfants –, s'apprête à faire peau neuve dans un nouveau bâtiment.

Un maître d'œuvre a été missionné pour étudier la faisabilité et l'avant-projet sommaire (APS) de l'aménagement d'un nouveau restaurant scolaire au

- rez-de-chaussée du bâtiment Albrand.
- La commune espère déposer le permis de construire en fin d'année 2025.

Le démarrage des travaux est envisagé pour 2026, sous réserve de l'obtention des subventions nécessaires.

## Et une MAM ?

La commune étudie activement l'aménagement du premier étage de ce même bâtiment. Pour répondre aux besoins de garde actuels et futurs, nous envisageons d'y créer une **Maison d'Assistants Maternelles (MAM)**. Ce local, spécifiquement aménagé et sécurisé, serait loué à plusieurs assistantes maternelles agréées de la commune, qui nous ont déjà fait part de leur intérêt.

Elles pourraient ainsi accueillir des enfants dans un espace dédié, distinct de leur domicile, tout en conservant les avantages de ce mode de garde plébiscité.

## Amélioration de l'accès

Parallèlement, le hangar situé le long de la route sera démoli. Cette démolition permettra de fluidifier et de sécuriser l'accès au bâtiment.

## Isolation extérieure de l'école

Cet été, des travaux d'isolation extérieure seront réalisés sur les façades aveugles Ouest et Est, ainsi qu'une partie de la façade Nord du bâtiment.

Le coût de ces travaux s'élève à 50 000 € HT, avec des subventions attendues de l'État et du Département à hauteur de 60 %.



# Les projets

## Le plan de gestion du Merdanel

Face aux événements passés et aux récentes intempéries de 2023, la commune de Saint-Crépin a décidé de prendre les devants pour assurer la sécurité de ses habitants.

Avant même les crues de fin 2023, la municipalité souhaitait déjà un nettoyage régulier du torrent du Merdanel, ces intempéries ont accéléré la prise de décision.

Avec l'accord de la Communauté de Communes (compétente en matière de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI) et en collaboration avec les services de l'État, la commune va financer et assurer le suivi d'un plan de gestion pluriannuel du Merdanel. En devenant gestionnaire, la commune s'assure que les mesures nécessaires seront prises pour éviter de revivre des épisodes critiques, comme celui de décembre 2023, où les ponts de la RN 94 et de la SNCF ont failli être emportés par des matériaux chariés.

En contrepartie de cet investissement, les matériaux extraits du torrent seront valorisés et leur vente permettra d'équilibrer financièrement l'opération.



Le dossier administratif fait actuellement l'objet d'une enquête publique. Les conclusions du commissaire enquêteur sont attendues pour la fin de l'été, avant qu'un arrêté préfectoral n'autorise les travaux. La commune espère vivement que les délais ne s'allongeront pas, car de nouvelles intempéries peuvent survenir à tout moment.

## La microcentrale 2



- Des études complémentaires ont été demandées par l'administration, prolongeant le délai d'instruction de notre dossier.
  - Malgré cela, nous restons optimistes !
- Nous espérons une mise à l'enquête publique à l'automne 2025 et l'obtention de l'autorisation en début d'année 2026, permettant de lancer les travaux dès le printemps.

# L'eau potable et l'aspersion

## Les nouveaux compteurs

Le programme de modernisation se poursuit pour une gestion optimisée et une facturation plus précise, sans intervention de l'utilisateur grâce à la radiorelève.

**À ce jour, environ 85% des compteurs sont déjà équipés de ce système.** Le déploiement touche à sa fin.

**Si vous ne disposez pas encore d'un nouveau compteur, merci de contacter la mairie pour convenir de son remplacement.** Une visite technique précède chaque intervention, qui dure environ 20 minutes.

Conformément aux consignes de la Trésorerie applicables depuis 2024, la facture d'abonnement (part fixe) est émise en **juillet** et la facture de consommation en **septembre**.

Coût total de l'opération : 120 000 € HT.

Subvention État 30 360€ - Reste à la commune : 89 640 €

### Pour les départs ou les arrivées.

Merci d'informer par courrier ou par mail la mairie :



sa date d'arrivée  
sa date de départ



ses coordonnées de facturation



le bail pour les locataires  
l'attestation notariale pour les propriétaires



la mairie passera relever les compteurs en radiorelève, pour les anciens compteurs, merci de communiquer le relevé à la mairie.



**Chaque année et conformément aux recommandations,  
les réservoirs d'eau potable sont nettoyés et désinfectés.**

Les résultats de l'ARS (Agence Régionale de l'Eau) sont consultables sur le site de la mairie.

<https://www.saintcrepin.com/vie-pratique/leau>



L'utilisation de **l'eau d'aspersion**, qu'il s'agisse d'arrosage ou d'irrigation, doit faire l'objet d'une attention particulière.

Souvent considérée comme disponible en abondance, cette eau est pourtant soumise à la redevance de prélèvement de l'Agence de l'Eau, ce qui en fait une ressource précieuse, à la fois sur le plan environnemental et financier.

**Adopter des pratiques sobres, c'est non seulement protéger cette richesse naturelle, mais aussi limiter les charges collectives et favoriser une gestion durable de l'eau.**

**Montant de la redevance payée par la commune à l'Agence de l'Eau pour l'année 2024 : 4 698€**

# Les informations municipales

## Le Plan Communal de Sauvegarde



Les inondations du week end du 1er décembre 2023 ont marqué nos mémoires et ont démontré l'importance de l'existence d'un **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**.

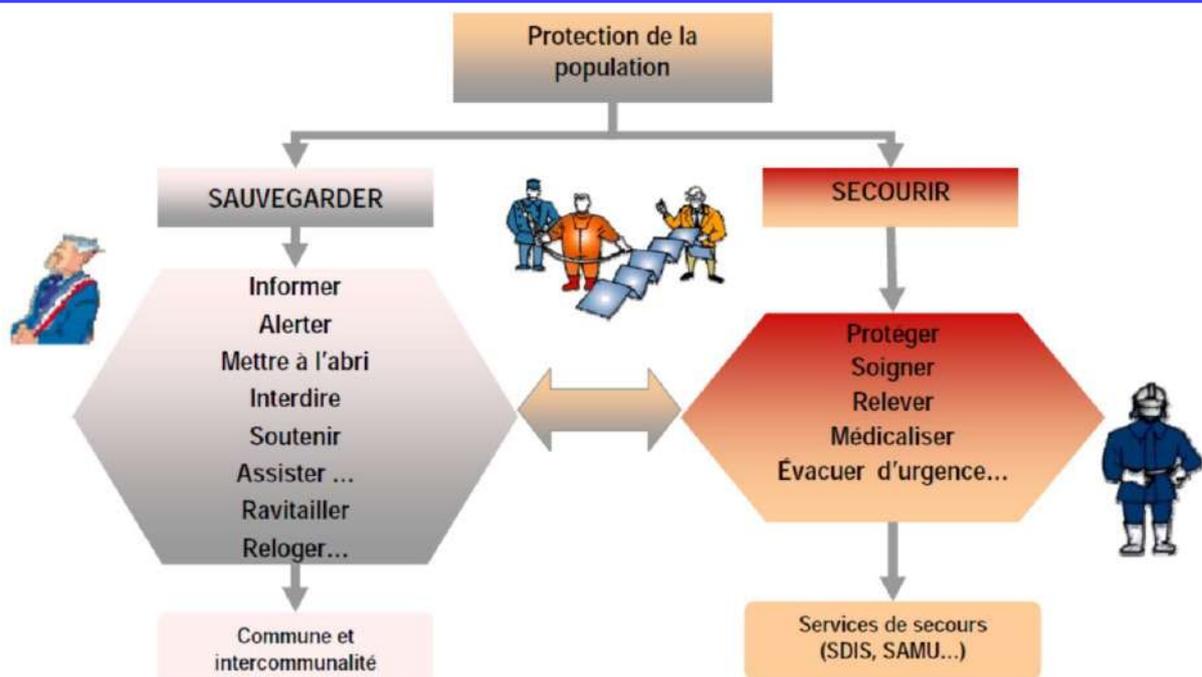
**Un plan communal de sauvegarde de la commune a été établi** : il rassemble l'ensemble des procédures et des moyens matériels et humains à mettre en œuvre pour faire face aux situations d'urgence ou événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

**Il a pour objectif**, sous l'autorité du maire, de prévoir l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Le PCS comprend :

- l'identification des risques et des enjeux ;
- l'organisation du poste de commandement communal ;
- le recensement des personnes vulnérables ;
- l'inventaire des moyens propres de la commune, notamment les moyens d'hébergement et de ravitaillement de la population ;
- l'organisation assurant la protection et le soutien des populations ;
- les moyens d'alerte émanant des autorités et les moyens d'alerte et d'information de la population ;
- le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) ;
- les modalités relatives à la réserve communale de sécurité civile quand cette dernière a été constituée.

Une page sur le PCS est dédiée sur notre site internet  
[https://www.saintcrepin.com/commune/plan communal de sauvegarde](https://www.saintcrepin.com/commune/plan%20communal%20de%20sauvegarde)



# Les informations municipales

## Opération Façades - Toitures - Devantures

À Saint-Crépin, les propriétaires qui entreprennent des travaux de ravalement de façades ou de réfection des toitures ou d'embellissement de devantures commerciales peuvent bénéficier de subventions incitatives. Depuis 2023 le Département participe à hauteur de 30%.



Avant travaux



Après travaux

Mme Anouck ROBERT assure le montage et le suivi des dossiers pour le compte de la commune au SOLIHA Alpes du Sud.  
04 12 05 00 71 a.robert@solih.fr

Les permanences sont assurées en Mairie sur rendez-vous les jeudis 04 septembre et 02 octobre de 13h30 à 15h30.

## Les aides pour les enfants

### La commune propose deux aides aux enfants de Saint-Crépin, de l'anniversaire de leurs 6 ans à celui de leurs 18 ans.

Accès gratuit à la piscine du camping de l'Île pour les enfants qui résident à l'année à Saint-Crépin, ou dont l'un des parents y réside. Cette gratuité s'étend aux enfants de familles possédant une résidence secondaire dans la commune. Pour en profiter, il faut venir faire la carte en mairie avec les justificatifs nécessaires : justificatif de résidence et photo.



Pour le ski alpin, un forfait à prix réduit par enfant permet l'accès aux domaines de la Forêt Blanche et du Queyras, grâce au soutien de la Communauté de Communes et des stations partenaires. L'accès reste gratuit pour les moins de 5 ans.

Les dossiers de demande sont à déposer en mairie avant le 30 septembre 2025. Les modalités seront précisées dans la newsletter et affichées en mairie. Renseignements au 04 92 45 02 71.



## Les incivilités



**STOP AUX INCIVILITÉS !**



**STOP AUX INCIVILITÉS !**

L'Enclos, espace de détente pour tous, est trop souvent victime de dégradations : pierres déplacées, toilettes publiques vandalisées.

En août, un départ de feu a été signalé sous le pont en direction du camping, un acte irresponsable aux conséquences potentiellement dramatiques.

Ces actes irrespectueux sont inacceptables et doivent cesser. Il est grand temps que chacun prenne ses responsabilités : notre environnement et les espaces publics ne sont pas là pour être saccagés. Si nous voulons préserver la beauté et le cadre de vie de notre village, le respect doit être une priorité pour tous, sans exception.

# La vie dans la commune

## Le camping de La Cabane

Il y a plus de 60 ans, Josette et Julien Miollan ont créé le camping. C'étaient des pionniers de ce coin qui était le paradis des chèvres, ils en ont fait le paradis des touristes.

Les valeurs que sont le respect des individus, de la nature et la solidarité continuent à être portées pour offrir un séjour inoubliable aux amoureux de notre belle région.

Au Camping La Cabane, qui est refuge LPO (pour les oiseaux), la cuisine partagée, les hébergements insolites sont des éléments clés pour des séjours d'exception.

À la cabane, on y vient, on y revient, parfois pour certains depuis plus de 50 ans. L'équipe qui aura à cœur de vous accueillir donne le meilleur d'elle-même pour un séjour inoubliable.

06 79 98 32 41 - [contact@campingcabane.fr](mailto:contact@campingcabane.fr)



## Horticulture Chouvet

### L'Horticulture Chouvet : une nouvelle page en 2025

Entreprise emblématique de Saint-Crépin, l'Horticulture Chouvet, récemment rachetée, s'apprête à vivre une nouvelle étape.

Elle continue de se maintenir grâce à un travail de qualité et à des fleurs toujours belles et soigneusement cultivées.

De nombreux habitants de Saint-Crépin et des environs viennent s'y approvisionner, fidèles à ce lieu apprécié pour son savoir-faire et son accueil.

Une belle continuité en perspective pour cette structure profondément ancrée dans la vie du village.



# La vie de l'école

## La sortie aux Guions

### Les maternelles

Les grands sont montés à pieds mais nous, nous avons beaucoup rigolé dans le petit bus.

Lorsque nous sommes arrivés, nous avons cherché les clés qui étaient cachées dans une boîte à clés, et, une fois les grands arrivés, nous avons pique-niqué près du lavoir.

- Mathis a glissé dans le lavoir et s'est retrouvé tout mouillé.
  - Pendant que les PS et les MS faisaient la sieste,
  - Jayson, Alexie, Nils et Edenn ont suivi les classes des grands. Au programme : des cabanes, du Land Art, le jeu de la gamelle, et un atelier sur les arbres.
- Le mardi matin, on a visité la microcentrale.



### Les CP CE

Un des temps forts de l'année aura été sans nul doute la sortie et la nuit passées aux Guions, partagées avec toute l'école.

Un projet qui n'aurait pu être mené sans l'implication des nombreux parents qui nous ont accompagnés durant ces deux jours. Encore merci à eux. Ce fut un bon moment de « vivre ensemble » partagé par tous les élèves de l'école, des plus petits aux plus grands.

Merci aussi à M. le Maire qui nous a fait visiter la microcentrale des Guions.

### Les CM

Nous avons pris le sentier des genévriers thurifères. Quand nous sommes arrivés, nous avons découvert le hameau des Guions. On a joué un moment.

Le lendemain matin, nous avons posé des questions à M. le Maire sur le fonctionnement de la microcentrale. Ensuite, nous sommes partis la visiter. C'est tout petit et bruyant.

On s'est bien amusé, c'était trop bien, ! Merci maîtresse !

Tout au long de l'année, nous pouvons compter sur Dany, Fanfan, Élodie et Annick pour s'occuper des enfants de l'école, chacune dans leur domaine.

## La visite de l'Inspecteur d'Académie

Le 9 décembre 2024, l'école primaire de Saint-Crépin a eu l'honneur d'accueillir l'inspecteur d'académie.

Cette visite officielle a permis d'échanger avec l'équipe pédagogique et les élèves, soulignant l'engagement et la dynamique positive qui règnent au sein de l'établissement.



# La vie de l'école

## Classe découverte



Cette année, nous avons vécu une formidable aventure : une **classe de découverte de cinq jours sur une péniche**. Pour financer ce beau projet, nous avons participé à des marchés, vendu des objets et des fromages, et reçu l'aide précieuse de la mairie, de donateurs et d'entreprises et du département. Merci à tous !

- À bord du *Langon*, nous avons découvert la vie sur l'eau, visité la salle de pilotage, partagé de bons repas et participé à des veillées inoubliables, comme la boom et le spectacle de contes.
- Nous avons aussi appris beaucoup : le **fonctionnement des écluses**, l'histoire du **Canal du Midi** avec un film en 3D, la visite de l'**oppidum d'Ensérune**, du **musée gallo-romain Amphoralis** et du **village médiéval de Minerve**, où nous avons suivi les traces des Cathares.



## L'année scolaire

**Cette année encore, petits et grands ont vécu de nombreux projets riches et variés !**

Parmi les temps forts : les séances « **École dehors** », partagées régulièrement par toutes les classes. Ces moments au contact de la nature ont permis d'apprendre autrement, au fil des saisons. Merci à Gersende pour son accompagnement fidèle !

En maternelle, les enfants ont aimé les ateliers en classe, notamment le **cahier d'écriture** (MS/GS) et les **albums racontés avec des marionnettes**. L'histoire des *999 têtards* a beaucoup plu !

Ils ont aussi découvert de nombreux jeux de société grâce à Marion, dont une journée de jeux géants en extérieur très appréciée.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont bénéficié d'un **cycle natation** en janvier à la piscine de l'Argentière. Malgré la grippe, les progrès ont été là, dans la bonne humeur !

Enfin, toutes les classes ont travaillé autour du **jazz** avec Anouk.

L'année s'est conclue par un **spectacle musical** commun à la chapelle, où chacun a chanté avec cœur malgré la pluie.

Une année riche et joyeuse s'achève. Bel été à tous !

# Le p riscolaire

Les activit s p riscolaires et l'aide aux devoirs  
sont financ es par la commune, avec une participation des familles.

## L'expression de soi par Laura Spinetta

Une ann e de Jeux  
De doutes et d'h sitations  
De recherche et de cr ativit   
De boulettes, de chutes, d'intrigues,  
d'expressions tout simplement.

Mimer, danser, jouer, parler, crier, chanter !  
Bouger et ne plus bouger !  
FOU RIRE !!!

R p ter, oublier, se d placer, bafouiller, recommencer.

Laura qui s'agite ! encore r p ter !  
Oh il ne reste qu'une r p tition!  
Oh l  l  ! tant pis ...Im-pro-vi-sation !

Tout est dit ? Heu ben...  
ET  
le spectacle arrive !

Le public est l   
Papa Maman Mamie Tata tati tonton amis copains... inconnus ?!  
Hou lala ! Trac ! Costumes ! Troc ! Maquillage Tric!  
Creux au ventre  
Respiration ! Et.....  
SILENCE...

Les personnages s'affichent...  
Le Plaisir d' tre l  !  
Clap ! Clap ! (Applaudissements)  
C'est fini ? D j  ?

Joie d'avoir os  et partag   
Est ce de l'art ? Et pourquoi pas ?

MERCI LES ARTISTES !  
BRAVOooo!!!!



# Le péri scolaire

## L'Aide aux devoirs par Gersende Parrenin

Cette année, une aide aux devoirs a été proposée le mardi soir de 16h30 à 17h30. Basée sur le volontariat, elle a connu un certain succès, avec 3 à 10 enfants par séance.

Les élèves de CM étaient les plus nombreux, montrant un réel besoin d'accompagnement. Certains ont participé régulièrement, d'autres plus ponctuellement, selon leurs besoins ou disponibilités.

Très sollicitée en hiver, la fréquentation a baissé avec les beaux jours, les enfants préférant jouer dehors.

La durée d'une heure s'est avérée adaptée, bien que variable selon les devoirs et l'arrivée des parents.

## L'anglais par Helen Laundon



Pour marquer la fin de l'année scolaire, les élèves nous ont impressionnés par les progrès réalisés en anglais, à travers un joli spectacle suivi d'un « pot » bien mérité, offert par la mairie.

Les enfants ont chanté des comptines traditionnelles, récité des verbes réguliers et irréguliers sur un rythme de rap, interprété des scénettes pleines d'humour et tout ça en anglais !

Tout au long de l'année, pendant une heure chaque semaine après l'école, les enfants de la GS au CM2 ont pris plaisir à jouer... en anglais ! Jeux de cour d'autrefois, jeux de société (Twister, Cluedo, Qui-est ce que ? Tummy Ache, Loto, Shopping List ...), chansons anglaises et petites vidéos qui leur ont permis d'apprendre du vocabulaire et des expressions anglaises (telles que whose go is it ?, my go!, your go!, finished!, please, thank you, have you got ?;;)).



Have a great summer !

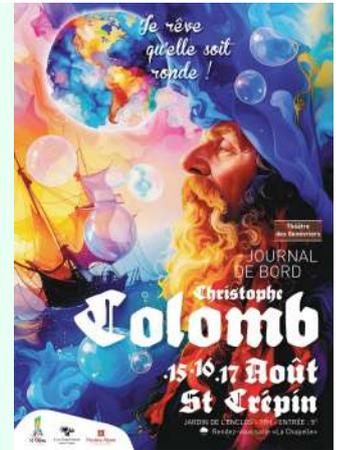
# Les associations

## Les Genévriers

Fidèle à nos engagements culturels et patrimoniaux, notre Association a toujours le plaisir de rassembler les résidents du village et des environs, les estivants et les vacanciers, dans nos créations et publications pour tous. Pour " Les Genévriers" Gilbert Combe

Pour 2025

- le 31 juillet à 20h30 : accueil de « *Emy et Ema* », comédie, salle de La Chapelle, entrée libre (participation au chapeau).
- du 08, 09, 10 août de 16h à 19h exposition de photos « *Auprès de mon arbre...* » de Sylvie Damagnez, salle polyvalente, entrée libre.
- le 9 août à 19 h « *La Fête de l'Été* » au jardin de l'Enclos : chants et danses traditionnelles.
- les 15,16,17 août à 19 h « *Christophe Colomb* » par le Théâtre des Genévriers, jardin de L'Enclos, entrée : 5€ ( s'il pleut la représentation aura lieu dans la salle La Chapelle).
- es 20, 21 septembre : « *Journées Européennes du Patrimoine* » .



En 2024

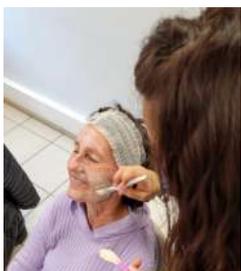
- en juin Morgane, Pierre et Manon ont animé la soirée de « *La Fête de l'Été* » avec apéritif de la Mairie, repas partagés, danses , jeux et karaoké.
- en août notre pièce « *Antigone* » d'après Jean Anouilh, choisit le sous-titre : « *Femme-Vie-Liberté* » pour témoigner des luttes des femmes opprimées. Les trois représentations ont fait salle pleine avec ovation debout.
- en septembre 2024 nous avons animé les « *Journées Européennes du Patrimoine* » avec conférences, légendes et promenade sur le Canal de l'Abbée.

## Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté - RASED

Le RASED de L'Argentière-la-Bessée soutient les élèves en difficulté à la demande des enseignants ou des familles. Il propose une aide ciblée, et peut accompagner les démarches liées au handicap et à l'orientation. Le soutien des communes, permet de financer du matériel pédagogique adapté. Ce service de proximité, piloté par l'Éducation nationale, est essentiel au suivi des élèves sur le territoire.

[rased.largentiere@ac-aix-marseille.fr](mailto:rased.largentiere@ac-aix-marseille.fr)

## La Ligue contre le cancer



La Ligue contre le cancer 05 soutient les personnes touchées par un cancer dans les Hautes-Alpes, y compris par une aide financière si besoin.



Nous proposons des activités gratuites comme la gym douce, la sophrologie, le coloriage artistique, des ateliers danse et mémoire, des groupes de parole, ainsi que du soutien psychologique et des permanences d'écoute. Certaines séances sont également ouvertes aux aidants.

[04 92 53 71 44 cd05@ligue-cancer.net](mailto:04.92.53.71.44.cd05@ligue-cancer.net)

# Les associations

## Le Ski Club de Guillestre



Le Ski Club de Guillestre, fort de 51 enfants du canton, a vécu une excellente saison grâce à un bon enneigement.

Tous ont progressé, obtenu leurs médailles et profité d'une ambiance conviviale.

La saison s'est terminée par une course ludique et une journée festive dans un parc d'attractions.

[csguillestre@orange.fr](mailto:csguillestre@orange.fr)

## Le FFCAM de Guillestre



Différentes activités sont proposées, un peu comme tous les ans : sorties randonnée, ski de rando, alpinisme, initiation dva, salle d'escalade ...

[info-guillestre@ffcam.fr](mailto:info-guillestre@ffcam.fr)

## Les anciens combattants



Cette année, 13 porte-drapeaux étaient présents, un record départemental.

Moment fort : le discours des anciens combattants lu par une Sanvéranaise de 13 ans pour les 80 ans de l'Armistice.

Ces cérémonies rappellent l'importance de la paix et du devoir de mémoire.

## Club de Sports de Risoul

Depuis 50 ans, le Club des Sports de Risoul, soutenu par Saint Crépin et porté par des bénévoles engagés, fait briller le ski local.

Cette année, Lénaelle a réussi le test pour devenir monitrice, tandis que Lisa et Titouan poursuivent leur progression. Enzo Vita est devenu champion du monde de ski de vitesse dans sa catégorie.

Le club fêtera ses 50 ans le 30 août 2025. Merci à tous ceux qui rendent cette aventure possible !

# Les associations

## Le Club de l'amitié

Créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitiés entre les retraités.

Les aider à sortir de la solitude dans un climat de détente et d'amitié fraternelle.

Participer à l'animation de la vie communale, dans le respect des convictions philosophiques, religieuses ou politiques de chacun.

Organiser des déplacements et des voyages, et diverses activités ou loisirs pouvant contribuer à une meilleure qualité de vie des personnes âgées.



## Véloroc Guil Durance

Notre club a été créé en 2008, il est le support de l'organisation des 12 éditions du Raid Vauban, et d'une école de vélo.

Ce printemps a vu la naissance d'un groupe compétition enfants pour les amener à participer aux épreuves du calendrier FFC (Trophée Régional des Jeunes Vététistes).

De 8 enfants en 2008, on compte environ 140 adhérents maintenant.

Le club fait appel à 8 moniteurs diplômés d'État, les séances sont réparties entre l'automne et le printemps sur une année scolaire. Les moniteurs sont intervenus également dans trois écoles du territoire dans un programme Savoir Rouler à Vélo.

Depuis 2 ans, une section adulte a vu le jour. Le club repose essentiellement sur un bureau bénévoles de 4 personnes bien motivées. *Le président S.Balan.*



## Accor'danse

### Accor'danse existe depuis 5 années déjà !

L'association propose des cours de danse moderne et des ateliers sur le Guillestrois.

Cette année sur notre commune, Céline Soulié a animé des ateliers destinés aux enfants.

Un rendez-vous mensuel où les enfants prennent plaisir à se retrouver et danser tous ensemble !



06 81 56 60 58 - [accordanse05@gmail.com](mailto:accordanse05@gmail.com)

# Les associations

## Fait main 05

L'association Fait Main 05 propose des ateliers de scrapbooking, d'art journal et de carterie.

Deux séances par mois sont organisées à la salle polyvalente.

Chaque année, un Atelier Solidaire est proposé pour nos adhérent-e-s avec un kit de scrap fournit par l'association, d'une valeur d'environ 20 €. Les bénéfices sont reversés à une association locale.

Cette année, 9 adhérentes d'Embrun, Châteauroux, Eyglies, Saint-Crépin, Saint-Clément et L'Argentière y ont participé.

Nous avons ainsi pu récolter 190 €.

[alavalma@yahoo.fr](mailto:alavalma@yahoo.fr)



Le 11 octobre prochain, je vais participer au « Mois Chouette » organisé par les médiathèques. Je donnerai un atelier scrap pour enfants.

## APE St-Crép'

L'association de parents d'élèves APE ST CRÉP' a été très active cette année. Après le café de la rentrée, elle a organisé plusieurs événements pour les enfants de Saint-Crépin : bal d'Halloween, carnaval, chasse aux œufs et une belle fête de l'école avec kermesse.

Elle a aussi animé la vie locale avec le marché de Noël et un concours de pétanque lors de la foire de la Saint Marc. Enfin, les parents ont soutenu le projet de voyage scolaire des CM, "Une semaine en péniche sur le Canal du Midi", créant de beaux souvenirs pour les élèves.



Nous lançons activement un **APPEL À BÉNÉVOLES** car les enfants grandissant, le bureau a besoin de se renouveler pour continuer à soutenir financièrement les projets de l'école de Saint-Crépin.

[apestcrep@gmail.com](mailto:apestcrep@gmail.com)

## Sport Enjoy 05

Encore une année sportive qui s'achève avec Sport Enjoy 05, votre association Fitness & Fun sur tout le guillestrois.

Un grand merci à nos adhérents et à tous les acteurs publics et privés qui nous soutiennent dans nos projets et événements sportifs et festifs !

[sportenjoy@gmail.com](mailto:sportenjoy@gmail.com)



# La médiathèque



La médiathèque ouvre grand ses portes à tous, curieux de passage ou lecteurs passionnés. L'inscription est gratuite, le wifi en accès libre, et l'essentiel est là pour se détendre ou s'informer.

Un grand merci aux bénévoles et à Gersende, grâce à qui ce lieu reste vivant et accueillant.

## Spectacle en janvier



En janvier, la médiathèque a eu le plaisir d'accueillir le spectacle « Savon fou » présenté par Krys Sobry.

Cet événement a rassemblé entre 50 et 60 personnes de tous âges, créant une ambiance chaleureuse et pleine d'enthousiasme.



Lors de cette performance, Krys Sobry a fait rire le public en rendant la science simple et amusante.

Il a offert des moments étonnants, qui ont captivé le public, et tout le monde a passé un bon moment.

## Le mois Chouette

**CHOUETTE !**  
UN MOIS JEUNESSE. DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

**2 > 30**  
**OCT 24**



Eygliers  
Guillestre  
Risoul  
St Crépin



Depuis trois ans, la médiathèque participe au « Mois chouette ».

Cette année le thème était la musique, avec diverses activités pour les enfants des communes de Guillestre, Eygliers, Risoul et Saint-Crépin.

Les enfants se sont amusés à fabriquer des instruments de musique, ils ont découvert le spectacle « Le Petit Cabaret » de la compagnie Octopus, ils ont pu jouer avec leurs voix dans l'atelier « Explorer sa voix » de Marion Ledouaret et partager un moment précieux lors d'une séance de bébés lecteurs, créant ainsi des souvenirs magiques, enrichissants et musicaux !

Ces animations ont touché une centaine de personnes à Saint-Crépin.

En octobre 2025, le thème sera « Les Arts » : des animations et ateliers inviteront petits et grands à découvrir et partager la magie artistique sous toutes ses formes.

Le programme sera consultable à la médiathèque.

## Semaine du court-métrage



Les enfants des trois classes sont venus découvrir de petits films, mettant en lumière la créativité et l'imagination des réalisateurs.

Ce fut aussi un moment d'échange et de découverte partagé ensemble.

# La médiathèque



## La Randonnée des bibliothèques



L'été dernier la « Randonnée des bibliothèques » a eu lieu à Champcella.

Le thème était F'Murr, dessinateur de la BD « Le Génie des alpages ».

Le Fmurr'stival s'est déroulé les 17 et 18 août. Au programme : création des personnages en paille, expositions de photos, conférences et animations. La randonnée a eu lieu sur un chemin balisé avec les personnages de la BD.

Sur Saint-Crépin, nous avons proposé une exposition de photos de Denis Touzard sur la bergerie de David Rey.

La « Randonnée des bibliothèques » 2025 aura lieu le dimanche 17 août à Freissinières.

Cette année, nous mettons à l'honneur les « **Femmes de montagne** », une occasion unique de célébrer celles qui ont marqué, marquent et façonnent notre territoire.

La matinée commencera par une randonnée en pleine nature, depuis la bibliothèque de Freissinières jusqu'au col des Combes, en écoutant des histoires passionnantes et admirant nos paysages.

L'après-midi, différents ateliers seront proposés : aquarelle, escalade, conférences, table des libraires, et un spectacle pour petits et grands.

## Projection de documentaires



Pour la première année, nous avons participé aux « Yeux Docs » qui présente des documentaires sélectionnés au niveau national et projetés dans les bibliothèques.

Deux documentaires ont été projetés à Saint-Crépin et deux autres à L'Argentière.

## Expositions photos

### **Denis Touzard**

Chaque mois une nouvelle photo est dévoilée, à la fin de l'année, le public élit sa photo préférée qui sera offerte pour la tombola de l'Association des Parents d'Élèves à Noël.

### **Sylvie Damagnez**

Photos en noir et blanc sur les genévriers thurifères, arbres aux formes tourmentées, enracinés dans nos paysages.



# La médiathèque



## Les animations

La médiathèque propose des lectures animées pour les tout-petits, accueillant parents et assistantes maternelles, ainsi qu'un après-midi jeux en famille chaque mois avec la ludothèque de Guillestre. Tous les deux mois, un moment convivial permet aussi de partager ses coups de cœur littéraires autour d'une boisson.



Les ateliers mémoire, animés par Nathalie Beil, ont réuni une quarantaine de participants autour de jeux et d'exercices.

Gap Sciences a animé un atelier sur l'eau, abordant des questions comme l'origine de l'eau du robinet ou son processus de purification, avec la participation de sept enfants et quelques adultes.

Dans le cadre du collectif Territoires aidants, l'association Tiss'âge a offert des lectures à voix haute pour offrir un moment de répit et d'évasion aux aidants.

À l'occasion du Printemps des Poètes, Françoise Breton a enchanté le public avec des lectures de textes de Jacques Prévert, accompagnées des mélodies de Kosma.

Bernard Mazas a emmené les participants dans un voyage musical autour de compositeurs ou d'œuvres classiques, mêlant culture et émotion.

## Les ateliers bricolage

Régine, Lisa et Isoline animent des ateliers bricolage où les enfants laissent libre cours à leur créativité lors d'activités festives (Noël, Pâques, fêtes des mères et des pères). Marcelle et Murielle ont proposé des ateliers crochet et tricot, permettant à chacun de créer de belles pièces dans une ambiance chaleureuse. Merci à toutes pour leur engagement tout au long de l'année.



## Tina Déco et Passion DIY

Tous les deux mois, Cristina nous propose une nouvelle activité de bricolage créatif.

Ces animations, qui se poursuivront jusqu'en décembre, ont déjà permis de réaliser des pliage avec la confection d'un « Livre roses », des aquarelles et du collage sur ardoise.



## Un Ludobus pour les villages du Guillestrois et du Queyras !



Dès le mois de septembre, 1 fois par mois dans votre village

La ludothèque Pics et Colegram proposera dès le mois de septembre une permanence par mois dans chacun des villages du Guillestrois et du Queyras. Ces permanences de 1h30 vous permettront de jouer sur place avec l'animateur et d'emprunter des jeux. L'idée, c'est de rendre le jeu accessible au plus grand nombre, sans limite géographique.

Notre objectif : créer du lien et passer des moments conviviaux en famille, entre amis, entre collègues, etc...

Pour qui ? Pour toutes et tous, quelque soit votre âge ou votre taille !



Tel : 07.81.31.34.27

Mail : [contact@picsetcoegram.fr](mailto:contact@picsetcoegram.fr)

Cofinancé par l'Union européenne



**Concert et lecture**  
**« Fragment »** autour de  
Jean Tardieu  
Le 23 juillet à 18h



**Exposition de peintures**  
Ida Gauthier  
Du 14 au 19 juillet  
Du 11 au 16 août



**Les ateliers numériques**  
Partager des conseils pour mieux appréhender  
l'impact des technologies dans notre  
quotidien.  
En juillet « **Le vrai du faux** »  
Le 24 septembre « **Famille et numérique** »

**Vous avez un talent, un savoir-faire ou simplement envie de partager ce qui vous anime ?  
Bricolage, photo, peinture, conférence, réparation ou autre... la médiathèque vous ouvre ses portes !  
Ensemble, imaginons la meilleure façon de faire découvrir votre passion au public.**

Horaires de la médiathèque :  
Mardi de 15h à 18h - Mercredi de 9h30 à 12h et 15h à 18h - Samedi de 9h30 à 12h  
04 92 20 06 36

# Les grands rendez-vous

## Les commémorations et les vœux

À travers les commémorations du 11 novembre et du 8 mai, la commune rend hommage aux sacrifices passés et réaffirme son attachement aux valeurs de paix et de mémoire. Merci à tous, petits et grands, pour leur participation. Ces moments de recueillement font écho à d'autres temps forts, comme la cérémonie des vœux 2025, qui a rassemblé les habitants dans une ambiance conviviale et tournée vers l'avenir.



## La fête de la Saint-Marc



La Fête de la Saint-Marc s'est déroulée sous le soleil, dans une ambiance conviviale !



Entre découvertes artisanales, animations autour des animaux, vide grenier, concert rock autour de l'apéritif offert par la mairie, chorale et repas festif, la journée a ravi petits et grands.

Rappelons que les bénéfices de cette foire servent à alimenter la caisse de l'école gérée par l'équipe enseignante.

## Le 14 juillet 2025



Après le franc succès rencontré à Saint-Crépin il y a 2 ans, puis à Réotier l'an passé, cette année le traditionnel bal des pompiers du 14 juillet est organisé à Saint-Clément sur Durance.

# État civil

## Naissances

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !

BUKUDJIAN Tylio le 08/09/2024 à Briançon

VIGNE Manon le 23/10/2024 à Marseille

## Mariages et Pacs

Tous nos vœux de bonheur aux couples !

### Mariages

VILLIOT Delphine et THIÈNE Jérémy  
le 02/05/2025

ARNAUD Charlyne et LECCA Aurélian  
le 06/05/2025

RABANI Annie et AUDIBERT Jacques  
le 21/06/2025

### Pacs

DAUMAS Alexandra et TREHAND Rémi  
le 13/02/2025

BREITENSTEIN Léna et DENIAU Logan  
le 15/03/2025

ANGEBAULT Justine et HARO Fabrice  
le 15/04/2025

MATHIEU Marion et FORTOUL Rémi  
le 11/06/2025

ROBERT Hélène et GUICHET Geoffroy  
le 30/06/2025

## Décès

Nos pensées vont aux familles endeuillées par la disparition de leur être cher.

ESMIEU Robert le 07/10/2024

LOUETTE Frédéric le 27/10/2024

BARTHELEMY Hélène épouse MOREL le 04/11/2024

COMIER Étienne le 26/11/2024

COURTINE Stéphane le 03/12/2024

LAGIER Marie épouse BALESTRA le 27/01/2025

D'ADDONA Claudio le 16/06/2025



### Hommage à Stéphane COURTINE

L'ensemble du conseil municipal souhaite rendre hommage à Stéphane COURTINE, instituteur à Saint-Crépin pendant 19 ans et ancien membre du conseil municipal.

Son engagement auprès des enfants comme de la vie de la commune ont marqué durablement les esprits. Nous n'oublierons pas sa gentillesse, sa bonne humeur et son attachement à Saint-Crépin.

Je tiens à remercier chaleureusement la municipalité de Saint-Crépin, ses habitants, et nos amis pour le soutien que nous avons reçu durant la dure épreuve du décès de Stéphane. Votre présence, vos lettres, et vos paroles nous ont été d'une grande aide, et grâce à votre générosité, j'ai pu faire un don de 400,00 € à la ligue contre le cancer.

Merci à tous.

Myriam Tabary

## PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊTS

### Les obligations de débroussaillage dans les Hautes-Alpes

#### Pourquoi débroussailler ?

##### Pour protéger les personnes, les biens et la forêt

- Limiter la propagation des incendies de forêts
- Éviter ou ralentir les départs de feux accidentels
- Faciliter l'extinction des feux
- Assurer la sécurité des biens et des personnes
- Améliorer la sécurité et l'efficacité des secours

#### Une action efficace

Les retours d'expérience après les grands feux confirment qu'un débroussaillage réglementaire effectué autour des habitations assure une protection efficace dans 80 % des cas.

**Sans cette action, près de la moitié des habitations subissent des dégâts extérieurs, voire sont totalement détruites.**

#### Les cas dérogatoires

- Les terrains agricoles, les vergers régulièrement entretenus suffisent à la protection contre les incendies et ne nécessitent pas de traitement spécifique
- Les arbres remarquables (éléments du patrimoine, arbres sénescents, arbres d'intérêt biologique) situés à moins de 3 mètres, houppiers compris, d'une construction peuvent être conservés sous réserve d'être mis à distance de la végétation environnante d'au moins 5 mètres, houppiers compris
- Les haies peuvent être conservées sous réserve d'être mises à distance de 3 mètres de toutes constructions

#### Qui contrôle et constate les infractions ?

- Le maire a la responsabilité du contrôle des obligations sur sa commune
- Les agents de police municipale, les agents forestiers de l'État, de l'Office National des Forêts, les gardes champêtres et les agents de police judiciaire habilités recherchent et constatent les infractions

#### Quelles sont les sanctions ?

**De 135 à 1 500 Euros d'amende et une mise en demeure de réaliser les travaux.  
À défaut les travaux seront réalisés d'office à la charge du propriétaire.**

#### Vous souhaitez en savoir plus ?

Pour vous accompagner dans la protection de vos biens, sur les réglementations en vigueur (débroussaillage et élimination des déchets verts) ou vous sensibiliser à la problématique « feux de forêts » plusieurs sites d'information sont à votre disposition :

- [www.hautes-alpes.gouv.fr](http://www.hautes-alpes.gouv.fr)
- [www.onf.fr](http://www.onf.fr)
- [www.prevention-incendie-foret.com](http://www.prevention-incendie-foret.com)
- [www.ofme.org](http://www.ofme.org)
- Recherche web « Carte interactive DFCl zone de débroussaillage 05 »



Réalisation : DDT 05 (SEEF) et ONF (pôle DFCl)  
DDT05 - 3 place du Champsaur - 05000 GAP

Crédits : DPFM - Photos : DDT 05  
Impression : France Impression

11/2020 - Ne pas jeter sur la voie publique

## Où débroussailler ?

Toute l'année, l'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci.

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage :

- Autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas!). Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre de la voie.
- Sur la totalité de sa parcelle classée en zone urbaine (zone U), même en l'absence de bâti.

Une fois les travaux de débroussaillage réalisés, et afin de garantir son efficacité dans le temps, le propriétaire est tenu d'effectuer un entretien régulier pour maintenir l'état débroussaillé.

## Le débroussaillage en 7 points

Dans les Hautes-Alpes, l'arrêté préfectoral n°05-2017-12-08-018 du 8 décembre 2017 précise les modalités techniques du débroussaillage.

On entend par débroussaillage et maintien en état débroussaillé :

- 1 La coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse
- 2 La coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts ou dépérissants
- 3 L'élimination des haies et plantations d'alignements sur 3 mètres de distance entre l'extrémité de l'alignement et les constructions
- 4 La coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de tout point de constructions (habitations, abris de jardin, ...)
- 5 L'élagage de toutes les branches basses sur au minimum 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 4 mètres de hauteur ou sur la moitié de la tige pour les autres
- 6 La coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres
- 7 L'élimination de tous les végétaux coupés (par dérogation, possibilité de les brûler dans les conditions de l'arrêté «emploi du feu»)

